

**Projet de déclaration de la délégation sénégalaise à la 98^{ème} session
du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations
(OIM)**

Monsieur le Président,

Vous me permettez tout d'abord d'exprimer les remerciements de ma délégation au Président sortant du Conseil, l'Ambassadeur du Venezuela ainsi que l'équipe qui l'a si efficacement secondé, pour la manière dont ils ont accompli leurs missions.

A vous Monsieur le Président, et à tous les membres du Bureau de cette 98^{ème} session, ma délégation adresse ses vives félicitations pour votre élection et vous assure son entière collaboration pour mener à bien votre tâche. Nous sommes convaincus qu'avec les qualités que nous vous connaissons, vous saurez répondre à l'attente des participants à cette importante session.

Ma délégation tient également à renouveler toute sa confiance et ses encouragements au Directeur général SWING ainsi qu'à Madame le Directeur général adjoint, Madame THOMPSON.

La manière dont ils ont entamé leur mandat, l'engagement et la vision dont ils font montre méritent tous les hommages.

Monsieur le Président,

Ma délégation s'aligne sur les deux importantes déclarations du Groupe Africain, faites en son nom par le Soudan, d'abord hier lors du débat général et ce matin lors des discussions sur le point 7 de notre ordre du jour portant sur la réforme structurelle de l'OIM.

Le Sénégal reconnaît la pertinence et l'efficacité des actions de l'OIM pour contribuer à une gestion optimale du phénomène migratoire conformément à son objectif qui est de faciliter la gestion humaine et ordonnée des migrations.

A ce propos, ma délégation se réjouit de l'adoption de la stratégie de l'OIM qui définit les orientations et les axes prioritaires d'action de l'Organisation pour les prochaines années.

Une telle stratégie nous semble susceptible d'ouvrir d'excellentes perspectives pour les pays qui, comme le nôtre, sont, à la fois, pays de départ, de transit et de destination des migrants.

Nous nourrissons l'espoir que la mise en œuvre des éléments-clé de cette stratégie tels qu'énumérés par le Soudan dans sa déclaration d'hier, répondra aux attentes des Etats membres, en particulier ceux du continent africain, notamment grâce à une bonne prise en compte des aspects pluridimensionnels du phénomène migratoire, y compris, bien entendu, le respect des droits fondamentaux des migrants.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait également saisir cette opportunité pour confirmer sa totale adhésion à un partenariat avec l'Union Européenne. Cette position se fonde sur notre conviction que ce partenariat est à même de nous permettre de maîtriser, de façon globale et équilibrée le mouvement migratoire.

Il y a aussi qu'à nos yeux, une telle coopération a un impact économique positif, tant sur les pays d'origine que sur les pays d'accueil, donnant ainsi toute sa signification et son importance au concept migration et développement.

Pour conclure, je voudrais, au nom de mon pays, réaffirmer notre engagement aux côtés de, en même temps que notre ferme volonté de nouer dans l'excellent cadre qu'offre cette organisation, comme d'ailleurs sur le plan bilatéral, des partenariats équitables et mutuellement bénéfique dans la gestion du phénomène migratoire.

Je vous remercie.